

DATE D'AFFICHAGE
21 juin 2018

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2018**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de Madame Nelly DUTU, la Maire.

Etaient présents :

16 : *jusqu'à la délib. n°2018-051 inclus*

17 : *de la délib. n°2018-052 à 2018-066*

15 : *de la délib. n°2018-055 à 2018-066 inclus*

Mesdames DUTU, LE COZ, HOCDE ; Monsieur BLÉE ; Adjoints au Maire.

Mesdames BELKHIR, LATORRE, ROY ; Messieurs ALICHIKH, BOURGOIN, HAKKI, MARE, QAMAR (*jusqu'à la délibération n° 2018-054 incluse*), Conseillers Municipaux délégués.

Mesdames MAILLOT, ROUSSEAU (*jusqu'à la délibération n° 2018-054 incluse*), Messieurs MEY (*à partir de la délibération n°2018-052*), DAINVILLE, RAOUL, Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés & représentés :

7 : *délib n°2018-050 à 066.*

9 : *délib. n°2018-055 à 066.*

Absents excusés & représentés : Mesdames BELOT, DE PINA, GUILLET, NEDJARI, RAFIQ, ROUSSEAU (*à partir de la délibération n° 2018-055*) et Messieurs GRENOUILLET, TRAORÉ, QAMAR (*à partir de la délibération n°2018-055*).

Absents :

6 : *délib. n°2018-050 à 051 inclus*

5 : *délib. n°2018-052 à 066.*

Absents : Mesdames BONZOM, GOODMAN; Messieurs HAJJAJ, HOUFAP KHOUFAP, MOUSSA, MEY (*jusqu'à la délibération 2018-051 incluse*).

Pouvoirs :

7 : *délib. n°2018-050 et 066*

9 : *délib. n°2018-055 à 066*

Pouvoirs :

Monsieur BELOT pouvoir à Madame LE COZ

Madame DE PINA pouvoir à Monsieur ALICHIKH

Madame GUILLET pouvoir à Monsieur BOURGOIN

Madame NEDJARI pouvoir à Madame BELKHIR

Madame RAFIQ pouvoir à Madame HOCDE

Monsieur GRENOUILLET pouvoir à Madame DUTU

Monsieur TRAORÉ pouvoir à Monsieur BLÉE

Monsieur QAMAR pouvoir à Madame ROY (*à partir de la délibération n° 2018-055*)

Madame ROUSSEAU pouvoir à Monsieur DAINVILLE (*à partir de la délibération n° 2018-055*)

Monsieur TRAORE

Secrétaire de séance

Assistaient également à la séance :

Madame HAKKI, Monsieur ORTEGA-PELLETIER

La séance étant ouverte à 20h15

2018-050 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 avril 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2018

2018-051 Compte-rendu des décisions n° 2018-012 à 2018-041

Le Conseil Municipal :

- Prend connaissance du relevé des décisions du Maire (n°2018-012 à 2018-041).

Points soumis à délibération :

/ ADMINISTRATION GENERALE /

2018-052 Convention relative à la mise en place d'un Service Commun de Taxis sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. – présentée par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention de service commun de taxis sur un périmètre de douze communes à savoir Elancourt, Guyancourt, La Verrière, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Trappes, Voisins-le-Bretonneux, Maurepas, Coignières, Plaisir, Les Clayes-sous-Bois et Villepreux.
- Autorise le Maire à signer la convention ainsi que tous les actes y afférents.

2018-053 Présentation de l'utilisation du F.S.R.I.F. (Fonds de Solidarité pour la Région Ile de France) pour l'année 2017 – présentée par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à la majorité de 19 voix pour et 5 abstentions (N. DAINVILLE, E. ROUSSEAU, L. RAOUL, A. MAILLOT, D. MEY) :

- Approuve le rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité d'Ile de France présentant les actions contribuant à l'amélioration des conditions de qualité de vie sur la commune au cours de l'année 2017 et les conditions de leur financement annexé à la délibération.

**Fonds de Solidarité pour la Région Ile de France (FSRIF)
Rapport d'utilisation en 2017**

La Ville de la Verrière a reçu au titre du Fonds de Solidarité pour la Région Ile de France 503 412 euros pour l'exercice 2017 (517 751€ de dotation auxquels est déduite la participation de la ville 14 339€). Conformément à l'art. 15 de la loi n°91-429 du 13 mai 1991, le Maire doit présenter « un rapport présentant les actions entreprises afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et les conditions de leur financement ».

Le F.S.R.I.F. a contribué au financement des actions sociales portées par le CCAS, du dispositif Réussite éducative porté par la Caisse des écoles et des actions développées dans le cadre la Politique de la Ville. Au titre de la Politique de la Ville, la programmation annuelle s'est déclinée ainsi :

- Accompagnement à la Scolarité (Soutien scolaire, aide aux devoirs, soutien méthodologique, révision)
- Prise en charge des élèves exclus (prise en charge adaptée des collégiens exclus temporairement)
- Activités socio-éducatives en direction des 6-11 ans (Activités culturelles, sportives, de découverte du monde, sorties et séjours sur les temps extrascolaires)

- Activités socio-éducatives en direction des 11-15 ans (parcours d'activités culturelles, sportives, manuelles, de découvertes, sorties et séjours)
- Favoriser la réussite scolaire (accompagnement à la scolarité des lycéens, stages de remobilisation scolaire, révise ton bac, révise ton brevet)
- Aide aux initiatives des jeunes 16-25 ans (Aide aux projets et utilisation des structures en autonome, découverte et valorisation des talents)
- Ateliers de savoir sociolinguistiques (cours d'apprentissage du français et des codes sociaux)
- Actions d'éveil à la citoyenneté (Parcours de sensibilisation des CM2 et Mise en place du CMJ)
- Mieux vivre-ensemble (Animations de proximité et aide aux initiatives des habitants)
- Actions collectives Familles et parentalité (Animation de soutien à la parentalité, café des parents, ateliers parents-enfants)
- Accompagnement vers l'accès aux droits et à l'autonomie (Accompagnement individuel avec traitement de demandes simples et/orientation, Point d'accès informatique, actions collectives)
- Première mobilisation des jeunes en insertion (Actions de préparation des jeunes les plus éloignés de l'emploi)
- MOUS (Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale : Animation du Contrat de ville, Soutien au montage de projets, Mise en cohérence des actions et des acteurs sur les quartiers prioritaires)
- Accompagnement du Conseil Citoyen (Accompagnement technique et logistique)

Tableau récapitulatif FSRIF 2017
Politique de la Ville

INTITULE DES ACTIONS	COUT GLOBAL	MONTANT TOTAL SUBVENTIONS	PARTICIPATION COMMUNALE et FSRIF
Subvention au CCAS	54 150		54 150
Subvention à la Caisse des écoles	28 500		28 500
Activités socio-éducatives en direction des 6-11 ans	93 440	52 500	36 640
Activités socio-éducatives en direction des 11-15 ans	100 510	46 400	50 210
Première mobilisation des jeunes en insertion	51 574	10 000	41 574
Aide aux initiatives des jeunes 16-25 ans	41 375	14 000	27 375
Mieux vivre- ensemble	65 401	15 000	49 967
Favoriser la réussite scolaire	10 448	6100	4 348
Accompagnement à la scolarité	39 558	31 339	7 825
Actions d'éveil à la citoyenneté	6 866	1 000	5 866
Ateliers de savoirs sociolinguistiques	14 276	6 934	7 342
Actions collectives famille et parentalité	57 837	28 000	28 801
Accompagnement vers l'accès aux droits	131 658	18 000	113 658
Prise en charge des élèves exclus	11 942	6 000	5 942
MOUS (Maitrise d'œuvre urbaine et sociale)	53 729	10 000	43729
Accompagnement du Conseil Citoyen	4728	2000	2 728
TOTAL	765 992	233 273	508 655

2018-054 Présentation de l'utilisation de la D.S.U.C.S. (Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale) pour l'année 2017. – présentée par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à la majorité de 19 voix pour et 5 abstentions (N. DAINVILLE, E. ROUSSEAU, L. RAOUL, A. MAILLOT, D. MEY) :

- **Approuve** le rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine présentant les actions de développement social urbain entreprises contribuant à l'amélioration des conditions de qualité de vie sur la commune au cours de l'année 2017 et les conditions de leur financement.

Rapport d'utilisation Dotation de Solidarité Urbaine et Cohésion sociale 2017

INTITULE DES ACTIONS	COUT GLOBAL	Autres (subventions, participation des usagers)
I - Interventions à visée éducative, préventive et de lien social	185 693.80	
1) Subventions aux associations	53 586	
Associations sportives	35 200	
Associations lien social, solidarité, culture	18 386	
2) Actions supports au lien social	132 107.80	
Séjours de découverte pour les enfants	7 000	3 510
Temps de rencontres inter quartiers, temps forts	6 780.48	
Actions de lien social personnes âgées	45 954	17 355
Ateliers ludiques et artistiques	20 520	1 767
Accès aux activités	51 853.32	
II – Interventions visant l'amélioration de la qualité de service	897 661.47	310 987
1) Entretien des espaces extérieurs	486 858.51	
Espaces verts	58 024.86	
Jeux extérieurs	17 562.07	
Voiries	411 271.58	
2) Petits investissements	60 643.73	
Matériel culture	2 939.25	
Matériel écoles / enfance / familles	8 536.95	
Matériel sports / jeunesse /sécurité	49 167.53	
3) Interventions équipements publics	298 876.23	
Équipements culturels et d'animation sociale	34 133.71	
Équipements scolaires / enfance / familles	126516	
Équipements sportifs / jeunesse	98529.11	
Bâtiments administratifs	39 697.41	
4) Projet de Ville	51 283	
Assistance au projet	51 283	
TOTAL	1 083 355	333 619
PARTICIPATION COMMUNALE et DSU	749 736	

/FINANCES/

2018-055 Compte administratif – Exercice 2017 – présenté par Monsieur Mare

Le Conseil Municipal, à la majorité de 19 voix pour et 5 abstentions (N. DAINVILLE, E. ROUSSEAU, L. RAOUL, A. MAILLOT, D. MEY) :

- **Approuve** chapitre par chapitre le compte administratif 2017.

	Investissement		fonctionnement		Total du budget	
	déficit	excédent	déficit	excédent	déficit	excédent
Résultats reportés 2016		347 745,29 €		3595 236,89 €		3942982,18
Opérations de l'exercice 2017		1 066 520,78 €		6 651,26 €		1 073 172,04
Résultat de Clôtures 2017		1414266,07 €		3 601 888,15 €		5 016 154,22
Restes à réaliser		595799,66 €				5 95 799,66
Résultats nets 2017		2 010 035,73 €		3 601 888,15 €		5 611 923,88

2018-056 Compte de gestion – Exercice 2017 – présenté par Monsieur Mare

Le Conseil Municipal, à la majorité de 19 voix pour et 5 abstentions (N. DAINVILLE, E. ROUSSEAU, L. RAOUL, A. MAILLOT, D. MEY) :

- **Constata** que les opérations de l'exercice 2017 et les résultats de clôture sont conformes aux écritures du compte administratif pour la même période.

2018-057 Affectation des résultats – Exercice 2017 – présenté par Monsieur Mare

Le Conseil Municipal, à la majorité de 19 voix pour et 5 abstentions (N. DAINVILLE, E. ROUSSEAU, L. RAOUL, A. MAILLOT, D. MEY) :

- **Approuve** l'affectation des résultats 2017 au Budget Supplémentaire 2018 de la façon suivante :

<i>Libellé</i>	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>
Résultat de clôture 2016	347 745,29	3595 236,89
Part affectée à l'investissement		

Résultat de l'exercice 2017	1 066 520,78	6 651,26
-----------------------------	--------------	----------

Résultat de clôture 2017	1414266,07	3 601 888,15
--------------------------	------------	--------------

Restes à réaliser 2017	595 799,66	
------------------------	------------	--

Résultat global 2017	2 010 035,73	3601888,15
Résultat 2017	5611923,88	

- Excédents d'investissement reportés (001) : 1 414 266,07 €
- Excédents de fonctionnement reportés (002) : 3 601 888,15 €

2018-058 Budget Supplémentaire 2018 – présenté par Monsieur Mare

Le Conseil Municipal, à la majorité de 19 voix pour et 5 abstentions (N. DAINVILLE, E. ROUSSEAU, L. RAOUL, A. MAILLOT, D. MEY) :

- **Approuve** le budget supplémentaire 2018
- **Autorise** Madame la Maire ou son représentant à signer toutes les nécessaires à son exécution.

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 685 420.15 €	83 532€
Reports	Résultat de fonctionnement reporté (Compte 002)		3 601 888.15 €
Total de la section de fonctionnement (Résultat + Crédits votés)		3 685 420.15 €	3 685 420.15 €

Investissement			
Vote	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	2 040 065.73 €	30 000€
Reports	Résultat d'Investissement reporté (Compte 001)		1 444 266,07€
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR)	607 434.9€	1 203 234.56€
Total de la section d'Investissement (RAR + Résultat + Crédits votés)		2 647 500.63€	2 647 500.63€

Total du Budget	6 332 920.78€	6 332 920.78€
------------------------	----------------------	----------------------

2018-059 Rapport définitif de la CLECT du 28 mars 2018 relatif au transfert de la « Maison pour tous » (restitution à la commune d'Elancourt) – présenté par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **D'émettre** un avis favorable sur le rapport de la CLECT du 27 mars 2018 avec deux réserves :
- Les actions en matière d'Education artistique et culturelle (EAC) danse de la Maison pour Tous n'ayant pas été transférées à la Ville d'Elancourt, le Conseil Municipal demande à ce que la Communauté d'agglomération, qui en a gardé la compétence, les préserve et en assure l'exécution de manière équitable sur les douze communes de Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Le Conseil Municipal demande une attention particulière pour tous les agents communautaires dont les postes ont été transférés à la Ville d'Elancourt.

2018-060 Tarif de location des salles de danses de la MEP et de la MMD dans le cadre d'une utilisation régulière (cours hebdomadaires annuels) – présenté par Madame Hocdé

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de fixer le tarif de location des salles de danse municipales de la Maison de la Musique et de la Danse sise 19 avenue du Général Leclerc et de la Maison des Enfants et des Parents sise 40 avenue du Général Leclerc à La Verrière à 13€ (treize euros) de l'heure.
- **Autorise** la Maire à signer toutes les pièces afférentes à la location des salles de danse de la Maison de la Musique et de la Danse et de la Maison des Enfants et des Parents.
- **Dit** que les tarifs pourront être révisés annuellement sur décision du Maire.
- **Dit** que les recettes seront inscrites au Budget Communal.

/RESSOURCES HUMAINES/

2018-061 Modification du tableau des emplois – présentée par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à la majorité de 20 voix pour et 4 abstentions (N. DAINVILLE, E. ROUSSEAU, L. RAOUL, D. MEY) :

- **Adopte** les modifications du tableau des effectifs du personnel de la Ville comme suit :
 - Secteur Administratif
 - Supprimer 2 postes d'Adjoint Administratif principal de 2ème classe à temps plein
 - Supprimer 1 poste d'Adjoint Administratif Territorial à temps plein
 - Créer 3 postes de Rédacteur Territorial à temps plein
 - Secteur technique
 - Créer 1 poste d'Adjoint Technique Territorial à temps plein
 - Secteur Social
 - Supprimer 1 poste d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles à temps plein
- **Dit** que les dépenses en résultant seront couvertes par les crédits inscrits au chapitre 012 du Budget Principal.

2018-062 Adhésion à la convention relative au dispositif de médiation préalable obligatoire entre la Ville et le CIG – présentée par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'adhérer au dispositif de médiation préalable obligatoire.
- **Autorise** Madame la Maire à signer la convention et à prendre toute décision utile à la mise en œuvre de cette dernière.

/URBANISME/

2018-063 Bilan de la politique foncière – 2017 – présenté par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Prend acte** que l'état des acquisitions foncières pour l'année 2017 est le suivant :
 - la parcelle AK 44, située 9 avenue du général Leclerc, pour un montant de 165 000 euros.
 - la parcelle AB 90, située 56 rue de l'Etang, pour un montant de 225 000 euros.
- **Prend acte** que l'état des cessions foncières pour l'année 2017 est le suivant :
 - la parcelle AA 59, située avenue des Noës, pour un montant de 959 143,52 euros.
- **Adopte** les modalités d'un vote par chapitre.
- **Autorise** Madame la Maire à signer tous les documents nécessaires à son exécution.

2018-064 SQY- La Verrière – Modification du dossier de création de la ZAC Gare Bécannes - Concertation préalable – objectifs poursuivis et modalités de concertation – présentée par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les objectifs suivants :
 - Répondre aux besoins de la population verriéroise et des usagers du territoire en termes d'offre de logements, de diversification de l'habitat, d'emploi, de services, de commerces et d'équipements publics, visant notamment à faciliter le rapprochement domicile emploi,
 - Créer une offre de qualité d'environ 1 000 nouveaux logements. Ainsi, les grands équilibres de financement de logements visés s'établissent aux environs de 75%

de logements en accession libre et maîtrisée, et 25% en locatif social. La poursuite des études permettra d'affiner plus précisément ces proportions et de préciser à l'intérieur de ces deux catégories la ventilation des différents modes de financement,

- Développer un nouveau pôle d'activités économiques valorisant pour le territoire, en intégrant l'ensemble de la ZA de l'Agiot dans le périmètre de la ZAC,
 - Désenclaver la commune, renforcer son accessibilité et sa lisibilité, en lien avec la création du futur pôle gare multimodal,
 - Conforter les caractéristiques environnementales du territoire par la création d'un Eco-quartier,
 - Construire un projet en concertation avec la population.
 - Limiter l'urbanisation au seul secteur nécessaire à la mise en œuvre de l'opération
- **Engage**, en vertu de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme, une concertation portant sur ledit projet d'aménagement associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées ;
 - **Fixe** les modalités de ladite concertation comme suit :
 - Affichage au siège de la Communauté d'Agglomération et en Mairie de La Verrière pendant toute la durée de la concertation et mention dans le bulletin municipal de la délibération du Conseil communautaire relative à la procédure de concertation préalable à mettre en œuvre (objectifs poursuivis et modalités de concertation)
 - Information du public en Mairie de La Verrière aux heures et jours d'ouverture habituels de la Mairie grâce à la mise en place de supports d'information dont les contenus seront complétés selon les étapes de la réflexion urbaine,
 - Mise en place en Mairie de La Verrière, d'une urne destinée à recueillir les avis et suggestions du public,
 - Publication d'articles dans la presse municipale et intercommunale,
 - Organisation d'au moins une réunion publique.
 - **Dit** que Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération présentera le bilan de cette concertation au Conseil d'Agglomération, qui en délibèrera ;
 - **Dit** que la délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Rambouillet,
 - Madame le Maire de La Verrière,
 - Monsieur le Directeur Départemental des Territoires,

2018-065 **Foncier – Modification – Désaffectation et déclassement du lot E de la parcelle AA n°48 – Régularisation du foncier de la parcelle AA n°49 – présentée par Madame la Maire**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Prend acte** de la désaffectation du lot E de 49 m² de la parcelle AA n° 48.
- **Décide** de déclasser du domaine public le lot E de la parcelle cadastrée section AA n° 48, d'une superficie de 49 m², afin de l'incorporer au domaine privé communal et permettre sa cession.

2018-066 Rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2018 – présentés par Monsieur Blée

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le planning scolaire des écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée scolaire 2018-2019.

**HORAIRES DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES
POUR SEPTEMBRE 2018**

Lundi	7h30	Accueil Du Matin	8h30	Temps Scolaire	11h30	Restauration	13h15	Temps Scolaire	16h15	Animation Après Classe	18h30
Mardi											
Mercredi	7h30	CENTRE DE LOISIRS									18h30
Jeudi	7h30	Accueil Du Matin	8h30	Temps Scolaire	11h30	Restauration	13h15	Temps Scolaire	16h15	Animation Après Classe	18h30
Vendredi											

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Publié et affiché en mairie, à La Verrière le 05 juillet 2018, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Maire,



Nelly DUTU